

pour AJ **1 2** mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		TATOUEUR											
Nature de l'activité (1)		31 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux			
N° SIRET												si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL				
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA				AT				
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion			Nombre de salariés	AP				Salaires nets perçus	AR		
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA													
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	41 605	100,00 %	
	2	À déduire Débours payés pour le compte des clients (2)										AB			
	3	Honoraires récrocédés (dont suppléments récrocédés) (3)										AC			
	4	Montant net des recettes										AD	41 605	100,00 %	
	5	Produits financiers (4)										AE			
	6	Gains divers (5)										AF	9 438	22,68 %	
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	51 043	122,68 %	
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats (6)										BA	3 678	8,84 %	
	9	Frais de personnel Salaires nets et avantages en nature (7)										BB	387	0,93 %	
	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	5	0,01 %	
	11	Taxe sur la valeur ajoutée										BD			
	12	Impôts et taxes (8) Contribution économique territoriale										JY	369	0,89 %	
	13	Autres impôts										BS	288	0,69 %	
	14	(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	967	2,32 %	
	15	Loyer et charges locatives										BF	6 999	16,82 %	
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW	241	0,58 %	
	17	Entretien et réparations											421	1,01 %	
	18	Personnel intérimaire													
	19	Petit outillage (11)											1 409	3,39 %	
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité											832	2,00 %	
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)											1 529	3,68 %	
	22	Primes d'assurances											570	1,37 %	
	23	Frais de véhicules (12)											1 446	3,48 %	
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...													
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...											275	0,66 %	
	25	Charges sociales personnelles (13)		dont obligatoires			BT	3 555			BK	4 637	11,15 %		
		dont cotisations facultatives Madelin		BZ	1 045		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		BU	37					
26	Frais de réception, de représentation et de congrès											200	0,48 %		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone											1 004	2,41 %		
28	Frais d'actes et de contentieux											13	0,03 %		
29	Cotisations syndicales et professionnelles										BY	137	0,33 %		
30	Autres frais divers de gestion											1 119	2,69 %		
31	Frais financiers (14)										BN	208	0,50 %		
32	Pertes diverses (15)										BP	461	1,11 %		
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	27 196	65,37 %		


NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION **TATOUEUR**

N° SIRET

31 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)				CA	23 847	57,32 %			
		35	Plus-values à court terme (16)				CB					
		36	Divers à réintégrer (17)				CC	678	1,63 %			
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)				CD					
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)				CE	24 525	58,95 %			
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)				CF					
		40	Frais d'établissement (19)				CG					
		41	Dotation aux amortissements (20)				CH	1 122	2,70 %			
		42	Moins-value à court terme				CK	25	0,06 %			
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS			CL	8 355	20,08 %		
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale				CT	
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »				CO	
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »				CQ	
		44	Déficit Société civile de moyens (18)				CM					
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	9 501	22,84 %				
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)				CP	15 023	36,11 %				
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)				CR						
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX	7 480					
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY	2 002					
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires récédés :				CZ						
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU						
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.											
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)				
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)							
	T		X			4 474						
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->												
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A		B			

STATISTIQUES PAR TRANCHES DE RECETTES - TATOUEUR

 2020 <small>ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES AGRICULTEURS, ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES www.arcolib.fr</small>		Tranche n° 1		Tranche n° 2		
		de 0 € à 39 683 €		de 39 684 € à 83 575 €		
		18 Adhérents		14 Adhérents		
RECETTES	Recettes encaissées	30 159	100,00 %	56 184	100,00 %	
	A déduire : Débours payés Honoraires rétrocedés					
	Montant net des Recettes	30 159	100,00 %	56 184	100,00 %	
	Produits financiers	1				
	Gains divers	7 366	24,42 %	11 923	21,22 %	
	TOTAL RECETTES	37 526	124,43 %	68 108	121,22 %	
DÉPENSES	Achats	2 313	7,67 %	5 333	9,49 %	
	Salaires nets	667	2,21 %	857	1,53 %	
	Charges sociales sur salaires			11	0,02 %	
	Taxe sur la Valeur Ajoutée					
	Contrib. Économique Territoriale	355	1,18 %	382	0,68 %	
	Autres impôts	349	1,16 %	260	0,46 %	
	CSG déductible	577	1,91 %	1 501	2,67 %	
	Loyers et charges locatives	5 045	16,73 %	9 336	16,62 %	
	Location de matériel et mobilier	149	0,49 %	343	0,61 %	
	- Entretien et réparations	421	1,40 %	399	0,71 %	
	- Personnel intérimaire					
	- Petit outillage	760	2,52 %	2 171	3,86 %	
	- Chauffage, eau, gaz, électricité	752	2,49 %	875	1,56 %	
	- Honoraires non rétrocedés	1 412	4,68 %	1 695	3,02 %	
	- Primes d'assurances	540	1,79 %	605	1,08 %	
		TOTAL T.F.S.E.	3 886	12,89 %	5 746	10,23 %
	- Frais de véhicules	1 380	4,58 %	1 427	2,54 %	
	- Autres frais de déplacements	266	0,88 %	282	0,50 %	
		TOTAL TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	1 646	5,46 %	1 709	3,04 %
	- Charges sociales Obligatoires	2 474	8,20 %	5 064	9,01 %	
	- Charges sociales Facultatives Madelin	1 256	4,16 %	734	1,31 %	
	- Charges sociales Facultatives NPER	65	0,22 %			
		CHARGES SOCIALES PERSONNELLES	3 795	12,58 %	5 798	10,32 %
- Frais de réception, représentation, congrès	113	0,37 %	300	0,53 %		
- Fournitures de bureau, documentation, ...	756	2,51 %	1 259	2,24 %		
- Frais d'actes et contentieux	19	0,06 %	28	0,05 %		
- Cotisations syndicales et professionnelles	111	0,37 %	193	0,34 %		
- Autres frais divers de gestion	425	1,41 %	1 956	3,48 %		
	TOTAL FRAIS DIVERS DE GESTION	1 425	4,72 %	3 736	6,65 %	
Frais financiers	158	0,52 %	284	0,51 %		
Pertes diverses	126	0,42 %	860	1,53 %		
	TOTAL DÉPENSES	20 490	67,94 %	36 158	64,36 %	
RÉSULTAT	Excédent	17 036	56,49 %	31 950	56,87 %	
	Plus-values à court terme					
	Divers à réintégrer	920	3,05 %	1 263	2,25 %	
	Bénéfice SCM					
	Frais d'établissement					
	Dotations aux amortissements	769	2,55 %	1 504	2,68 %	
	Moins-values à court terme	42	0,14 %			
Divers à déduire	7 073	23,45 %	9 902	17,62 %		
Déficit SCM						
	RÉSULTAT	10 072	33,40 %	21 807	38,81 %	
Kilométrage moyen		4 844 km		3 946 km		